

DISCOURS MAIRE – Vœux 2026

Bonsoir,

J'ai de nombreuses excuses en raison de maladies et conditions hivernales mais l'important est que vous soyez là comme le Conseil Départemental qui va saler les routes ce soir !

*Mme La présidente du Conseil Départemental Chère Nadège,
Mmes MM les Maires, chers collègues, Frédéric de Villeperdue, Jean-Luc de Vallère, Jean-Michel de Ste Catherine, ...
Mmes et MM les directeurs des écoles,
M. le Directeur des routes au CD37,
Mme et MM les représentants de la chambre des métiers Mme FERTEUX, MM LISSY et Jean-François MARIN
M. le VP de la CCI Mr BOUYER
Mon capitaine des sapeurs-pompiers,
Notre Notaire, Maître TARDO-DINO,
M. le Président du Mérite Agricole cher Gérard,
Mmes CARON et GRANGE les dirigeantes de la SET,
Mmes et MM les membres et Bénévoles du CCAS, Mmes et MM les membres du conseil des seniors, Mmes et MM les membres du conseil des enfants, chers enfants,
Mmes et MM les chefs et représentants des entreprises et commerçants, J'ai vu M ORHAN, ROBERT, PORTRON, BOULINEAU, POUBEAU, MOULLE, CALVAGNAC, Représentant de COLAS, de A2I, plus celles et ceux qui vont vous régaler et qui sont dans la salle.
Mmes et MM les Présidents et membres des associations présents ce soir, Cher Jacques et surtout bises à toi ma chérie.
Mesdames, Messieurs, Chers enfants et Chers Amis.*

Nous allons passer à la projection d'une petite vidéo réalisée en interne et je vous retrouve.

*Merci à eux, sous vos applaudissements Mesdames Messieurs. Car le montage et la réalisation est faite en interne.
J'invite les élus présents majorité et opposition à me rejoindre sur scène pour ces derniers vœux à la population.*

*Bien, vous êtes bien à la cérémonie des vœux à la population de Veigné et non à un meeting politique en préambule des élections municipales. Malgré tout, nous ne pouvons pas dire que nous sommes dans une situation politique nationale particulièrement captivante, car fragile, voir précaire comme nos gouvernements successifs.
Paradoxalement, j'ai été élu Maire pour la première fois en 2008 et j'étais loin de me douter que plusieurs années plus tard, je me retrouverai ici, à cette fonction, avec autant de difficultés :*

*Il est vrai que de nombreux politiques ne respectent pas toujours l'héritage, les racines. Il ne faut jamais oublier, de regarder derrière soi. Je connais le travail, l'investissement, la droiture et l'honnêteté des collègues élus et des collaborateurs communaux de tous bords et de toutes collectivités.
Maintenant, nous le savons très bien, dès qu'il arrive quelque chose : un chat un chien, un trou, du bruit, une coupure électrique ou fuite d'eau ou de gaz comme ce WE, une construction, des arbres, ... Et j'en oublie, on se précipite dans le bureau du Maire, de l'Adjoint ou de l'élu d'astreinte pour demander des actions. Tout n'a*

pas été facile tout le temps, chacun s'est mobilisé pour faire du mieux qu'il le pouvait pour améliorer la vie de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Durant ce mandat, nous avons traversé une crise sanitaire importante, le COVID, puis des crises économiques, énergétiques, sociales, une inflation record et la guerre sur plusieurs continents, dont l'une aux portes de l'Europe. Sans oublier sécheresses, incendies et inondations à répétitions et dernièrement la crise agricole. Nous pouvons le dire, les catastrophes s'enchaînent, se multiplient avec beaucoup d'ampleur et nécessitent plus de rigueur. Comme une nouvelle difficulté annoncée : la lutte nationale contre les stupéfiants. Ce combat va durer et il va falloir s'adapter y compris les moyens à mettre en place. Cette lutte va réorienter certaines missions de gendarmerie, que je salue ici ce soir. Sachez que nous ne sommes pas épargnés.

La première leçon que j'essaie de tirer en cette fin de mandat et qui nous oblige à quelques conclusions afin de ne pas reproduire des erreurs similaires à l'avenir.

C'est en qualité d'élu local que je me pose cette question : Pourquoi est-on en crise ? Pourquoi lorsque la mer est calme, que tout fonctionne, les difficultés, les rigidités apparaissent ?

Pardon mais, si l'on se compare un tout petit peu avec les collectivités qui nous entourent, ou de la même strate, force est de constater nous avons su nous organiser et trouver des solutions d'exception. Sans augmenter la part communale de l'impôt pour arriver à nous en sortir. Pour mémoire, en 2008, ici à Veigné, c'était ni plus ni moins, plus de 17 ans $\frac{3}{4}$ pour rembourser la dette communale. Aujourd'hui c'est 6 années pour rembourser cette dette ! 6 ans oui, avec de nombreux investissements réalisés sur notre commune et avec une réduction des taux d'imposition locaux de 1,59% et qui depuis n'ont pas bougé.

Malgré cela, quand les choses vont mieux, plusieurs esprits chagrins vous reprochent d'investir justement dans l'intérêt général (un gymnase, une salle de spectacle, un rond-point...). Préférant quant à eux faire du clientélisme ou du populisme voir mais nous ne le dirons pas ici ce soir du copinage. Tandis que d'autres, aussi performants, se découvrent aujourd'hui des compétences en gestion publique, alors qu'ils n'ont pas réussi à l'appliquer en leur temps !

Il y a vraiment quelque chose qu'il va falloir traiter en profondeur avant que cela ne se grippe pour le mandat qui va s'ouvrir entre 2026 et 2032. Heureusement, quelques conclusions positives ont été trouvées au fur et à mesure du temps. Je dois dire en toute modestie, que j'ai quelques antériorités positives en la matière qui me différencient des autres candidats.

L'autre conclusion que je note après la mise en application de la loi Nôtre en 2020. Loi un petit peu trop technocratique et qui visait, ne l'oublions toujours pas en regardant derrière soi, sans le dire, à imposer de façon brutale et pour des raisons économiques, des relations entre communes et communauté de communes dans des niveaux de rigidité inégalée. Comme si tout cela allait contribuer à faire des économies !

Et je dois dire que sous l'impulsion des élus communautaires, dont votre serviteur en charge des finances et du Président de la CCTVI, absent car en conseil municipal à Thilouze ce soir, nous avons été capables de créer et de simplifier les dispositifs d'accompagnements pour redistribuer de la richesse aux communes. En effet, il n'y aura jamais eu autant de participation sous forme de fonds de concours divers et variés de la part de la CCTVI à destination de nos communes. Ce sont une partie de vos impôts Mesdames, Messieurs, qui reviennent sur votre commune.

Souplesse administrative également au Conseil Départemental pour les fonds à destination des communes. Encore un retour de vos impôts sur notre territoire et une capacité des élus des collectivités territoriales à simplifier les dispositifs pour investir même si certaines sont plus en difficulté financière que d'autres. Je remercie personnellement la Présidente du Conseil Départemental pour cette action.

Là aussi, il faudra le défendre dans l'avenir pour ne pas céder à toute forme d'impulsion un tout petit peu technocratique. Heureusement, contrairement à d'autres, je dois dire que j'ai quelques expériences en la matière.

En 2025, nous avons donc réussi à tirer collectivement la manière de repenser le service au public, la manière d'inventer, de simplifier et de s'adapter à nos concitoyens sans rien demander en retour. Là, où certains auraient aimé peut-être demander de nouvelles contributions ou rigidifier davantage les choses.

En 2025 c'est donc votre commune qui soutient la dynamique de son territoire et vous accompagne.

Je prendrai quelques exemples pour illustrer cela :

Dynamique : *Celle qui est la nôtre est écologique et équilibrée sur notre territoire. Car notre commune bénéficie d'un cadre exceptionnel et je sais que beaucoup d'entre vous en mesurent la richesse en venant à Veigné. Cela nous incombe de le protéger.*

Nous défendons Veigné ville verte et ce que nous avons fait jusqu'à présent quel que soit le secteur de Veigné y contribue. Je défends une ville que j'aime. Une ville équilibrée, modérée, paysagée et surtout vivante !

L'accompagnement : *Côté finances, les dépenses d'investissement qui font parfois l'objet de polémiques, de critiques, de doutes ou d'interrogations, sont en hausse. C'est 4 M€ d'investissements en 2025. Cela me permet de dire aujourd'hui que nous avons investi depuis 2020 plus de 19 M€ en faveur de la rénovation énergétique, de l'éclairage public, de la rénovation pour nos routes et nos trottoirs, et pour nos bâtiments comme les écoles, les commerces. Et c'est aussi le soutien en 2025 de plus 220 000€ dans les projets culturels, sportifs. Tout cela avec un endettement communal qui reste raisonnable et qui permet de préserver les investissements attendus. Bien sûr cela ne serait pas possible sans limiter les dépenses de fonctionnement. Veigné a une bonne gestion Mesdames Messieurs.*

Mais être Maire ce n'est pas seulement être un bon gestionnaire, c'est aussi porter une vision pour améliorer et servir sa commune.

Vous le savez, à Veigné nous avons des grands projets dont le prochain verra le jour dans les années à venir en association avec la Métropole de Tours, la Région et Vinci Autoroute. Le travail mené pour développer la mobilité partagée à Veigné et ce depuis mon premier mandat va aboutir à un service de transport public supplémentaire via un bus de proximité empruntant l'autoroute mais aussi la création d'une halte ferroviaire supplémentaire aux Gués ainsi que l'élargissement de la ligne Fil Bleu. Ce choix résulte d'un travail quotidien et de longue haleine de votre serviteur, je l'ai dit ! Travail en s'appuyant sur la vision pour notre ville pour demain, une ville qui avance !

Après ces 6 années passées, malgré mon optimisme habituel et les résultats que je viens d'égrener, Il y a eu des ratés ! Et oui, je n'ai toujours pas la langue de bois.

Le principal raté je pense se regroupe en un seul mot : liberté.

- *Liberté de pouvoir faire une piste cyclable qui ne possède pas 3 mètres de large ! Sinon pas de subvention ! Cela nous coûte cher et donne un aspect boulevard lorsque vous avez une route de 4,95m qui jouxte une piste cyclable de 3m*
- *Liberté de pouvoir proposer une offre de continuité de services et/ou de soins en lien avec nos pharmacies sans l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé. Résultat : Un vide se crée et vous ne pouvez le combler ! D'autres ont la science et la connaissance de votre territoire mieux que vous qui y habitez.*
- *Liberté de pouvoir réhabiliter, rénover nos bâtiments sans avoir de surcharges financières en lien avec l'avis conforme des Architectes des Bâtiments de France. Cela nous coûte très cher.*
- *Liberté d'accompagner la transformation d'une friche industrielle comme l'AFPA sans avoir à passer par un dédale inextricable de services de l'Etat tous cloisonnés. Cela fait perdre du temps comme dans*

Astérix et Obélix qui illustrent les défis bureaucratiques dans leur quête du laisser passer A38. Et cela coûte très très cher.

- *Liberté d'être acteur dans la transition écologique sans avoir l'obligation de faire un diagnostic énergétique de notre bâtiment qui nous coûte l'équivalent de la subvention que l'on espère obtenir. Cela réduit la capacité financière des collectivités.*
- *Liberté dans l'aménagement local sans passer par les différentes strates et couches réglementaires qui s'opposent les unes les autres et contribuent à elles toutes à ne plus pouvoir faire.*

Pour rappel, Maire c'est un CDD de 6 ans. Si vous faites des bêtises, ce contrat n'est pas renouvelé automatiquement et vous ne disposez pas de promotion pour un autre poste.

Liberté comme notre devise républicaine, liberté d'action, de conseils et d'utilité oui, pas d'interdictions.

*Cette liberté existe en partie si vous avez la connaissance, l'expérience et la maîtrise des rouages administratifs pour alléger et simplifier les procédures. Votre serviteur a cette expérience et c'est pour cela que l'envie est une part essentielle de la vie car on ne peut pas vivre sans envie. Avec elle tout devient possible. Bon tout cela est soit du passé soit de l'actualité. Tout cela appartient à la fois au passé et au présent, mais pour éclairer l'avenir, j'aime rappeler les mots de Mère Térésa, soulignant l'importance de chercher le bonheur et de le vivre pleinement. **"La vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter."***

Alors passons à 2026, avec pour cette nouvelle aventure collective, un budget primitif qui prévoit 2 236 000€ d'investissements. Ils se répartissent autour de plusieurs axes majeurs :

- *Voirie et plan de circulation : 1 133 000€
Pour ce montant prévisionnel, nous allons poursuivre le plan de circulation pour des routes plus sûres, des trottoirs plus confortables : Messandière, Sapins, Moineau Friquet, Juche Perdrix, séparation paysagère RD910, et d'autres secteurs peut être.*
- *Patrimoine communal : 976 000€
Nous assisterons à l'achèvement des travaux pour le nouvel ALSH, dans la continuité de l'extension réalisée du restaurant scolaire des Gués. Puis la poursuite des réaménagements des locaux du CTM et ceux de la Mairie, ainsi que d'autres aménagements dans nos écoles ou encore le nettoyage de la toiture et de la façade du Moulin. Nous les modernisons pour mieux vous accueillir.*
- *Achat de matériels et d'équipements divers pour les services : 86 000€
Ces acquisitions : un camion avec hayon, de l'outillage, du matériel informatique, pour renforcer l'efficacité des services communaux.*
- *Urbanisme : Nous resterons vigilants et exigeants sur l'évolution de l'urbanisation.*
- *Dynamisme local : Notamment par des locaux communaux rénovés, dans lesquels nous aurons l'occasion d'essayer un nouveau service comme celui d'un salon de massage. Et nous aurons bien un nouveau boucher pour la boucherie – charcuterie – traiteur au centre bourg.
Nous espérons poser la première pierre pour le futur cabinet de radiologie associé à la salle de boxe, l'informatique et autres salles associatives.
Et nous continuerons à accompagner la culture, le sport, les associations, nos écoles car avec les acteurs économiques sur l'ensemble de la commune, vous faites vivre Veigné.*

Mais bien au-delà des chiffres, l'important est surtout le lien avec vous :

Ce lien avec vous restera au cœur de notre action : par mes réponses à vos courriers, par nos échanges en mairie, par ma présence sur le terrain dans vos quartiers et lors des réunions publiques pour entendre vos besoins et construire ensemble.

C'est cela la proximité. Parce que la politique locale c'est d'abord une relation humaine.

Et vous l'aurez compris je ne cite ici que les projets principaux, beaucoup d'autres seront réalisés pour vous et avec vous.

Je vous propose maintenant de procéder à la traditionnelle remise de récompenses :

1^e récompense

J'aimerais appeler l'équipe de l'accueil ados et leur animateur

Chers jeunes,

L'Accueil Ados, c'est un lieu où l'on se retrouve, où l'on échange, où l'on crée... mais surtout un lieu où l'on apprend à s'engager. Et cette année, vous l'avez montré avec une belle générosité. Vous avez participé aux manifestations de la commune, tenu des buvettes, accueilli le public, et surtout... vous êtes toujours restés jusqu'au bout pour aider au rangement. Votre disponibilité et votre bonne humeur ont fait la différence.

Et puis il y a eu ce magnifique projet : transformer des tourets récupérés sur un chantier en tables de jeux pour les enfants de l'école des Varennes. Grâce à vous, les récréations sont aujourd'hui plus colorées, plus joyeuses, plus vivantes. Vous êtes une jeunesse qui agit, qui partage, qui pense aux autres. Une jeunesse dont nous sommes fiers. Au nom de la commune, nous vous remercions sincèrement et avons l'honneur de vous remettre la médaille de la Ville.

Bravo à vous, et continuez à faire rayonner Veigné. La médaille vous est remise par Evelyne GOURMELEN

Félicitations

2^{de} récompense

J'aimerais appeler Jean GERAUD

Jean Guéraud, né le 31 janvier 1926 à Paris, passe son enfance dans la capitale avant de s'installer à Veigné en 1939. Il y poursuit sa scolarité et obtient son Certificat d'Études, puis se forme au lycée Paul-Louis Courier où il décroche un CAP d'ajusteur et un Brevet Industriel.

Sa vie professionnelle débute très tôt : relevés cadastraux, travail chez un maréchal-ferrant, puis, en 1943, son entrée à la Poudrerie Nationale du Ripault, où il occupe successivement les fonctions d'ajusteur, de comptable, puis de dessinateur. Appelé au service militaire en 1946, il est nommé brigadier-chef au 8^e Régiment d'artillerie.

Après la guerre, il poursuit une carrière remarquable au sein des établissements du Ripault et du Commissariat à l'Énergie Atomique. Dessinateur, projeteur, puis chef de groupe du Bureau d'Études, il s'investit également dans de nombreux comités internes et contribue à la création du Musée des Poudres en 1967. Parallèlement, il mène une longue carrière de réserviste, jusqu'au grade d'ingénieur des Études Techniques d'armement.

Son engagement associatif est tout aussi exceptionnel. Dès son arrivée à Veigné, il rejoint la Jeanne d'Arc Sportive, où il est formé à de multiples disciplines par l'abbé Fiot. À partir de 1943, il y assume des responsabilités croissantes, puis relance l'association en 1979 autour des arts plastiques, développant un salon des arts reconnu bien au-delà du département. Il organise également de nombreuses sorties culturelles et répond sans relâche aux besoins de la vie locale.

Félicitations à vous Jean et le facsimilé de la plaque vous est remis par Marlène Labrunie adjointe à la culture.

Félicitations

3^e récompense

J'aimerais appeler sur scène Jules et Yvette CATALA

Mesdames, Messieurs,

Ce soir, nous honorons un homme qui, pendant des décennies, a été l'un des visages les plus familiers et les plus fidèles de notre commune : notre correspondant de presse.

Recruté par la Nouvelle République en 1983 pour ses talents de photographe, il devient en 1986 le tout premier correspondant de la Vallée de l'Indre, de Truyes à Pont-de-Ruan. Depuis, il n'a cessé de raconter la vie locale avec précision, curiosité et une constance exceptionnelle.

À Veigné, il a enrichi ses connaissances grâce à Jean Guéraud pour les arts plastiques et à Jean-Paul Stéphane pour les finances locales. Il a accompagné cinq maires, toujours présent aux manifestations, aux conseils municipaux, toujours attentif, toujours engagé... et toujours avec cet accent que nous reconnaissons tous.

Sa longévité dans cette fonction est rare. Très rare. Un peu comme les Maires dans certaines communes. Là où beaucoup ne font que passer, lui est resté, fidèle au poste, fidèle à la commune, fidèle aux habitants.

Ce soir, nous voulons lui dire simplement : merci. Merci pour ces années de présence, de rigueur, d'humanité. Merci pour tout ce qu'il a transmis et pour tout ce qu'il a laissé dans la mémoire collective. Il aura contribué au développement de plusieurs associations du territoire.

Au nom de la Ville, nous sommes heureux de lui remettre la médaille de la commune. Médaille remise par Alain Delhoume adjoint à la communication.

Et parce qu'il n'existe pas de surhomme sans une épouse modèle et qui le suivait à chaque manifestation. Je remettrai à son épouse un joli petit bouquet au nom de la municipalité.

Pour conclure...

Vous le voyez, notre action qu'elle soit politique ou individuelle ne se résume pas à la performance d'une seule femme ou d'un seul homme, mais elle est bien le fruit d'un travail collectif offrant l'écho qui doit naître chez l'autre. Cet écho c'est également une attitude positive envers la vie et qui vise à inspirer une vie pleine d'envie et de bonheur.

Alors même si nous savons que les défis sont nombreux pour l'année 2026, nous savons aussi que notre force réside dans notre capacité à agir ensemble, à imaginer, à construire, à transformer. Comme Antoine de Saint-Exupéry nous le rappelle : "pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible." Alors rendons-le possible, ici, à Veigné : par notre engagement, par notre solidarité, par notre volonté de faire grandir ce qui nous rassemble.

C'est ce possible qu'illustre notre carte de vœux cette année avec ce grand MERCI. Je tiens à remercier les élus en particulier celles et ceux qui ne repartiront pas après un long parcours au service de Veigné, remercier les services de la mairie et nos récipiendaires ainsi que tous les commerçants et les techniciens son et lumière, présents ce soir sans qui tout travail serait impossible.

Merci à toutes et tous et je formule le vœu d'un cap sur 2026 avec un stock illimité de santé, de bonheur et de réussite. Vous pouvez compter sur mon engagement, mon énergie et mon envie profonde de continuer d'agir pleinement à vos côtés pour 2026, Mesdames et Messieurs.